

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	78 (1949)
Heft:	9
Rubrik:	Importance de l'enseignement dans le travail antialcoolique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Importance de l'enseignement dans le travail antialcoolique

Au XXIII^e Congrès international contre l'alcoolisme, qui s'est tenu à Lucerne, en juillet 1948, une journée d'étude a été réservée au problème de l'éducation antialcoolique. Plusieurs conférenciers éminents de Suisse et de l'étranger ont parlé d'une manière excellente sur ce sujet. Nous voulons en donner un rapide aperçu pour nos éducateurs.

Le directeur de la Fédération centrale pour l'enseignement antialcoolique en Suède, M. Nils Sundberg, a fait rapport sur son pays. Son rapport ne se limite pas à l'enseignement et à l'éducation pour la tempérance à l'école, mais traite aussi de l'instruction antialcoolique des adultes et des adolescents.

Dans les discussions sur le problème de l'alcool, on a fait valoir souvent le fait que les mesures législatives sont sans valeur lorsqu'il s'agit de promouvoir la tempérance et qu'il faut s'appuyer seulement sur l'éducation. On déclare aussi parfois que l'enseignement est impuissant et qu'il ne faut compter que sur la législation. Il nous faut en réalité envisager les deux solutions conjuguées : l'éducation *et* la législation ; car il convient, dans le travail antialcoolique, de recourir à des moyens divers qui se complètent. On a parfois exagéré la valeur de l'éducation dans le mouvement antialcoolique, croyant qu'elle suffirait pour résoudre le problème antialcoolique. Il est très difficile d'apprécier exactement l'action de l'enseignement et de l'éducation antialcooliques sur la tempérance en général. Le travail éducatif est nécessairement de longue haleine et ne peut aboutir à des changements soudains. On peut cependant faire quelques constatations qui montrent que, par l'enseignement, on aboutit à une diminution de la consommation.

Une enquête suédoise, relative aux motifs qui ont abouti à la pratique de l'abstinence, a montré qu'environ 10 % de ceux qui ont été interrogés attribuaient leur abstinence à l'éducation par le mouvement antialcoolique. La plupart ont donné comme principal motif l'influence du foyer ou des camarades.

Quel rôle l'éducation joue-t-elle en dehors du mouvement antialcoolique proprement dit ? On peut, en tout cas dans les pays nordiques, montrer qu'une connaissance accrue de la nature de l'alcool et de ses effets a provoqué un changement des habitudes. D'une façon générale, on est persuadé que l'on ne doit pas offrir de boissons alcooliques aux jeunes, alors qu'autrefois on donnait même de l'eau-de-vie aux jeunes enfants pour les tranquilliser. Un autre domaine intéressant, c'est celui de la circulation ; de plus en plus on se rend compte qu'il faut s'abstenir d'alcool lorsque l'on conduit un véhicule à moteur. Les boissons alcooliques ont aussi disparu des chantiers et ateliers et l'on ne peut nier que l'enseignement ait été un des facteurs qui ont provoqué cette évolution.

Un enseignement antialcoolique assez approfondi diminue les préjugés en faveur de l'alcool. Pour agir sur tout le peuple, il faut recourir aux mesures législatives. Mais cette législation n'est souvent possible qu'avec l'aide de l'enseignement.

L'éducation antialcoolique en Afrique du Sud a fait l'objet d'un exposé de Miss Ruby Adendorff (Le Cap), qui cite quelques-unes des méthodes éducatives employées jusqu'ici : distribution de littérature, slogans, tableaux anti-

alcooliques distribués par milliers dans les écoles, conférences, organisation d'une semaine de tempérance chaque année, compositions écrites, concours d'élèves pour la confection d'affiches, projections lumineuses, attention toute particulière accordée aux écoles normales, propagande pour l'utilisation des fruits et jus de fruits, etc. La direction de l'enseignement dans chaque province demande que le sujet de l'antialcoolisme soit examiné dans les écoles primaires et que l'enseignement soit *obligatoire* dans les écoles normales et dans les collèges.

En Belgique, l'enseignement antialcoolique fut organisé par les circulaires ministérielles de 1892, 1894, 1896, 1898 qui prescrivaient que, dans les écoles normales, quelques leçons d'hygiène soient consacrées à l'étude de l'action de l'alcool sur l'organisme et qu'en outre des conférences y soient données ; que, dans les écoles moyennes, chaque trimestre une conférence antialcoolique y soit donnée ; que, dans les écoles primaires, quelques leçons d'hygiène soient consacrées à l'étude des conséquences néfastes de l'alcoolisme et qu'en outre, chaque samedi, une leçon antialcoolique d'une demi-heure y soit donnée sous forme d'enseignement occasionnel. Cet enseignement était complété par la création de ligues scolaires, la remise de tracts et de brochures au personnel enseignant et l'organisation de conférences pour ceux-ci. Le résultat ? La consommation d'alcool qui, depuis la création de l'Etat belge, avait suivi une courbe ascendante, décrut. La première guerre mondiale entraîna une réduction forcée de la consommation des boissons alcooliques. Dès lors, on crut bon de modifier les programmes scolaires sur ce point. Résultat : aujourd'hui, la consommation d'alcool, sous forme de spiritueux surtout, tend à croître. Dans les milieux antialcooliques et éducateurs, on songe actuellement à faire retour au passé.

En Irlande et au Canada, les aumôniers catholiques ont toute facilité d'aller dans les écoles parler aux enfants. Ils leur demandent le renoncement à l'alcool pour réparer les péchés des buveurs et pour obtenir leur conversion. Ils se placent ainsi sur le terrain surnaturel, faisant appel à l'esprit de sacrifice qui, de leur avis, est le plus sûr garant de leur propre préservation à l'âge adulte.

Le Dr Oettli pense que les démonstrations empruntées aux sciences naturelles sont aussi un excellent moyen d'attirer fortement l'attention des jeunes. De cette façon, les faits empruntés à la question de l'alcool ne sont pas enregistrés avec ennui, mais au contraire avec un intérêt joyeux.

Enfin, tirons du rapport de M. Javet les conclusions d'ordre général qui valent pour toute la Suisse, d'après les nombreuses expériences qu'il a eu personnellement l'occasion de faire. Nous avons dans presque tous les cantons suisses des prescriptions sur l'enseignement antialcoolique, mais leur application n'est pas sévèrement contrôlée et les autorités scolaires font peu pour faciliter et développer cet enseignement. C'est à l'initiative du maître que revient pratiquement le souci de l'enseignement antialcoolique. Enseignement *moral* au sens large du mot : dans les écoles primaires des poésies et récits spéciaux seront employés dans ce but pour toucher le cœur de l'enfant. L'histoire, la religion, la langue maternelle, les sciences naturelles surtout donneront l'occasion au maître d'attirer l'attention de l'enfant sur les faits concernant l'alcool.

Des tableaux muraux facilitent cet enseignement chez les plus petits. En tout cas, affirme M. Javet, il vaut mieux, pour la lutte positive contre l'alcool, parler moins de poison et de danger et davantage de force et de santé. Il est

naturel que, dans l'école suisse, on parle du bon lait, des jus de fruits à l'arôme savoureux. Il faut leur apprendre à déguster au lieu de boire avidement, même s'il s'agit d'eau qui, soit dit en passant, est la boisson naturelle par excellence. Avec les plus grands, un enseignement plus scientifique, d'ordre statistique et médical, s'impose.

Nous pouvons dire que, d'une façon générale, le corps enseignant suisse est sympathique à la cause antialcoolique. Il reconnaît le danger qui naît du contact avec l'alcool pour la jeunesse sortie de l'école. Il s'efforce, avec l'Eglise et les organisations de jeunesse, de combattre les excès d'une réclame éhontée en faveur de l'alcool.

R. P.

Le tissage du lin en Suisse¹

L'industrie suisse du lin procède d'une ancienne tradition. Le tissage du lin était florissant en Thurgovie déjà avant l'an 1400, avant de devenir un peu plus tard le tissage le plus important à St-Gall. De vieilles gravures nous montrent St-Gall au milieu de prairies où blanchissent les toiles de lin. Ensuite, cette industrie se déplaça dans le canton de Berne où le gouvernement lui voua la plus grande attention et prit, vers 1600, cette nouvelle branche de tissage sous sa protection particulière. Il décréta que les indigents eussent à apprendre à filer et à tisser. Des prescriptions, très sévèrement appliquées, visaient à obtenir une bonne qualité de toile. Chaque pièce était contrôlée officiellement et timbrée par l'expert préposé à cet effet. Les pièces défectueuses étaient purement et simplement coupées en deux. Grâce à ces mesures, les toiles bernoises acquirent la même renommée que celles de St-Gall avaient auparavant. La région de Langenthal devint l'un des marchés principaux pour le lin. De là, la toile prenait, par Genève ou Bâle, les routes de la Bourgogne, de la Champagne, des Pays-Bas et même de l'Espagne.

La période de prospérité dura jusqu'en 1780 ; elle atteignit son apogée juste avant la Révolution française. Le blocus continental et l'importation du coton amenèrent une régression sensible. Le coton fut de plus en plus travaillé à la place du lin, réservé à quelques usages spéciaux. Cependant, quelques fabricants tenaces réussirent, malgré les difficultés, à maintenir cette industrie jusqu'à nos jours. Vers la fin du XIX^e siècle, le tissage mécanique, connu déjà depuis longtemps, prit un nouvel essor à côté du tissage à main. *Aujourd'hui, les fabriques de tissage de lin bernoises sont certainement les mieux outillées d'Europe.* Leurs produits, grâce à leur excellente qualité, sont appréciés partout. Le maintien de cette qualité est aussi le premier souci des fabricants, car seule elle peut garantir un développement harmonieux de cette industrie.

Que produisent donc nos tissages de lin ? Ils fabriquent des toiles pour l'usage ménager : tissus pour la lingerie de table, la literie, pour la cuisine et l'ameublement. Le lin reste le tissu préféré pour les draps de lit et les taies d'oreiller. Le choix en lingerie de table est des plus variés. Nous pensons là aux précieux damassages des serviettes et des nappes, aux tissus blancs ou de couleur pour les napperons à thé ou à café. Nous pensons aussi aux beaux tissus pour rideaux, avec leurs élégants motifs tissés ou avec leurs harmonieuses impressions

¹ Communiqué de la *Semaine Suisse*.